

Rencontre nationale des élus

28 JUIN 2014 • PARIS

- Pour la défense des communes
- Pour la défense des départements
- Pour le retrait du projet de loi de réforme territoriale

COMMUNIQUÉ :

200 maires au Sénat avec l'AMRF le 28 octobre, à l'occasion de la présentation, par le Premier ministre, de sa réforme territoriale

Le 28 octobre 2014, à l'appel de l'AMRF, 200 maires de 60 délégations départementales se sont rassemblés au Sénat à l'occasion de la venue du Premier ministre, Manuel Valls, pour présenter le projet de loi de son gouvernement de réforme des collectivités territoriales.

Les maires n'acceptent pas davantage l'étranglement budgétaire des communes par le pacte de responsabilité que l'acharnement, loi après loi, visant à aggraver l'intercommunalité forcée, à déposséder les communes de leurs responsabilités et à dévitaliser les conseils généraux.

Alors que le Premier ministre a réaffirmé devant le Sénat sa volonté d'imposer sa réforme territoriale, que reste-t-il comme possibilité pour les élus que de se battre pour son retrait ?

Nous étions présents à ce rassemblement, mandatés par 1 100 élus signataires de l'appel de la rencontre nationale dont nous avons pris l'initiative le 28 juin dernier, appel qui propose une manifestation nationale de tous les élus au gouvernement pour imposer le retrait des projets de loi de réforme territoriale.

En accord avec les organisateurs du rassemblement devant le Sénat, nous avons fait circuler cet appel, qui a recueilli l'approbation de nombre d'élus présents.

Ce rassemblement au Sénat, appelé par l'AMRF constitue à la fois un test — les élus réaffirmant leur détermination — et un premier pas vers un rassemblement plus large de tous les élus pour le retrait du projet de loi de réforme territoriale.

Rien n'est joué. Le mouvement pour le retrait de la réforme des collectivités territoriales est engagé.

Il est évident que dans les prochaines semaines, il est appelé à s'élargir à l'occasion des réunions, des rencontres que les élus organiseront dans les départements.

Devant le Sénat, le 28 octobre 2014 (18 heures).
Jean Bartholin, conseiller général de Saint-Haon-le-Châtel (Loire),
Gérard Schivardi, maire de Mailhac (Aude).

